



Nouvelle épreuve du TEF-académique: évaluation de la fidélité inter-juge



I. CONTEXTE DE L'ETUDE

Contexte de l'étude

➤ Constat

Augmentation du taux de mobilité étudiante étrangère en France depuis une vingtaine d'années

- 288 544 étudiants étrangers en mobilité en 2011-2012*
- 12,3% dans l'enseignement supérieur
- 15,2% des inscrits à l'Université

*Campus France (juin 2013) « L'essentiel des chiffres clés 7 »

Commencer ses études en France

**Etudiant étranger hors Espace Économique Européen
(hors dispenses)**

Procédure de Demande d'Admission Préalable à l'Université



Test de niveau de langue



Résultats transmis aux Universités



Acceptation ou refus d'inscription

Niveau B2 généralement requis dans le cadre de cette procédure d'admission

Admission des étudiants étrangers

➤ Conditions d'admission des étudiants allophones

- Décret n°71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités.
- Arrêté du 21 novembre 2003 relatif aux modalités de l'évaluation du niveau de compréhension de la langue française prévue à l'article 16 du décret n° 71-376 du 13 mai 1971 modifié et aux modalités de dépôt et de transmission des demandes d'admission en première inscription en premier cycle pour les ressortissants étrangers.
- Arrêté du 30 mai 2013 relatif aux demandes d'admission à une première inscription en première année de licence et aux modalités d'évaluation du niveau de compréhension de la langue française pour les ressortissants étrangers.

Problématique

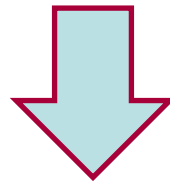
- Le taux de réussite aux examens des étudiants étrangers de 40% inférieur à celui des étudiants français (Mangiante & Parpette, 2011)
- Les échecs sont en partie liés à la maîtrise de la langue française (Coulon & Paivandi, 2003; Mangiante & Parpette, 2011)
- Manque de maîtrise qui affecte la pensée conceptuelle, le lexique, l'appareil argumentatif et la compréhension des structures qui régissent la langue (Van Raemdonck , 2000)
- L'ignorance d'une certaine langue intellectuelle peut perturber gravement la communication entre enseignants et étudiants (Monballin, 2000)

Problématique

- Les certifications actuellement en place n'ont pas encore intégré les discours universitaires dans leurs épreuves d'évaluation (Mangiante & Parpette, 2011)
- Les tests et certifications actuels évaluent un français général et ne garantissent pas la réussite universitaire (Almoosa, 2013) alors qu'il existe un français spécifique à l'Université (Mangiante et Parpette, 2011)

Proposition d'un outil

Création d'un test



- Adapté et spécifique au monde universitaire
- De type diagnostique
- Définissant un niveau en langue basé sur le Cadre Européen Commun de Référence

Format de l'épreuve

***Une vidéo de 40 minutes d'un cours
traitant d'un thème particulier***

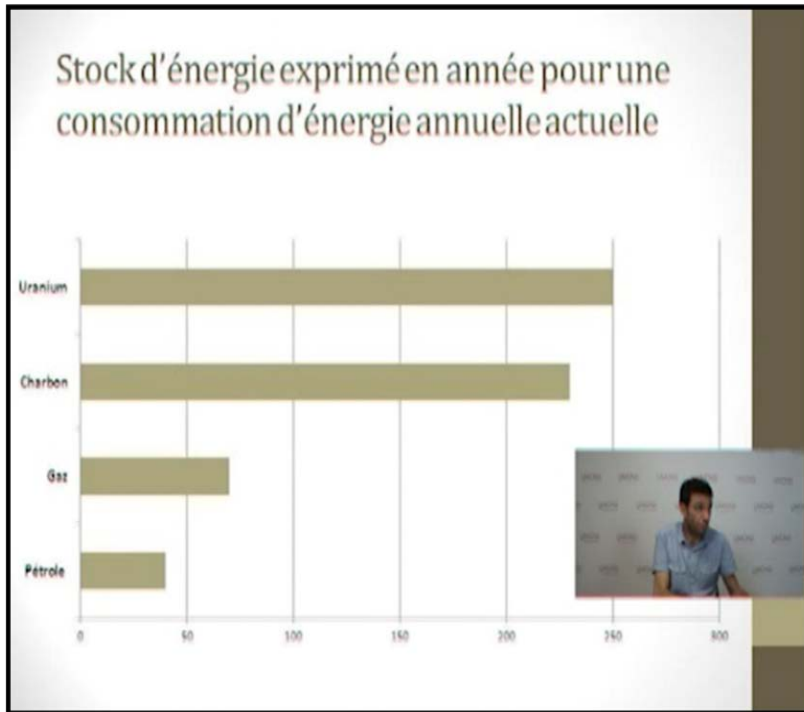
- Vidéo: discours situé
- PowerPoint: donne de l'épaisseur au discours oral et en réduit la fugacité (Bouchard et Parpette, 2012)
- 40 minutes: développement du thème sans surcharge cognitive

Création des vidéos

- Enregistrements audio de cours au sein de différentes filières
- Transcription de ces cours
- Modification du cours grâce à une structure pré-définie (Mangiante & Parpette, 2011)
- Création du support Powerpoint
- Enregistrement de vidéos des cours recréés

Présentation de l'épreuve

Une vidéo



Les consignes de l'épreuve

UMONS
Université de Mons

Épreuve de Compréhension orale

Consignes:

1) Résumé

Vous vous êtes porté (e) volontaire pour assister à un cours magistral et en faire le résumé écrit à l'attention des autres étudiants de votre promotion.

Vous allez regarder 40 minutes d'un cours magistral de civilisation française, durant lesquelles vous pouvez prendre des notes. Après la vidéo, vous devrez rédiger un résumé avec vos propres mots, de ce qui a été dit durant le cours, et uniquement. N'ajoutez aucune connaissance personnelle.

2) Questions

Vous répondrez ensuite à 10 questions relatives aux informations que l'enseignant donne durant le cours. Exemple :

« Quel jour de la semaine aura lieu le prochain cours de civilisation française ? »

3) Texte lacunaire

Vous complèterez enfin, le texte à trous en remplissant les blancs laissés par les mots qui conviennent.

Durée :

Durée de l'épreuve : 2 h 30 - Vidéo : 40 minutes

Après avoir visionné la vidéo, vous disposez du temps restant pour rédiger le résumé, répondre aux questions et compléter le texte à trous.

Productions attendues

- Un résumé écrit de ce qui a été présenté durant la vidéo
L'étudiant est-il capable sur base de sa prise de note d'organiser sa pensée dans un résumé correctement rédigé?
- Les réponses à 10 questions posées
L'étudiant a-t-il compris/retenu le « paracours » présenté?
- La complétion d'un texte lacunaire
Le faible score au résumé d'un étudiant est-il lié à la production écrite ou la compréhension?

L'évaluation des productions

- Une grille d'évaluation critériée créée à partir :
 - des copies d'étudiants (partie communicative)
 - de la grille utilisée pour évaluer une épreuve similaire (partie linguistique)
 - du Cadre européen commun de référence
- Deux parties (communicative/linguistique) 10 critères

La grille critériée

Production écrite – Grille d'évaluation TEF Académique (Expérimentation N°4)

Compétences communicatives Critères	Non conformité	Indépendant		Expérimenté	
	Inférieur à 3	3	4	5	6
Compréhension 1	Le résumé ne rend pas compte de l'essentiel de la problématique.	Le résumé comporte une disproportion manifeste entre les informations essentielles et accessoires, il y a des répétitions.	Le résumé contient les informations essentielles mais aussi quelques informations accessoires, il y a quelques répétitions.	Le résumé reprend toutes informations importantes du discours original sans répétition ou élément inutile.	Le résumé reprend fidèlement toutes les informations importantes du discours original et les restitue avec précision et nuance en respectant leur importance relative.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Interprétation du discours 2	Le résumé comporte de nombreux contresens et mauvaises interprétations.	Le résumé présente quelques contresens et/ou mauvaises interprétations.	Le résumé comporte peu de contresens et/ou mauvaises interprétations.	Le résumé ne comprend que de rares contresens et/ou mauvaises interprétations.	Le résumé ne présente ni contresens ni mauvaises interprétations.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pertinence 3	Le résumé montre l'incapacité à saisir avec précision les nuances de sens.	Le résumé comporte des difficultés de formulation qui conduisent à de mauvaises interprétations.	Le résumé révèle la capacité à saisir et exprimer des nuances de sens.	Le résumé révèle la capacité à dégager avec précision le sens premier du discours initial.	Le résumé révèle la capacité à exprimer avec précision des nuances de sens.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Objectivité du résumé 4	Le résumé est très marqué par la subjectivité et les points de vue personnels.	Le résumé comporte des prises de position personnelles et des surinterprétations modifiant le sens premier du discours.	Le résumé est globalement objectif avec quelques interprétations.	Le résumé est objectif avec de rares interprétations.	Le résumé est objectif dans son compte-rendu et fidèle au discours de départ.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Cohérence 5	Le résumé est difficilement compréhensible.	Le résumé est compréhensible dans l'ensemble ; les informations sont parfois incohérentes, souvent imprécises.	Le résumé est compréhensible ; le raisonnement suit un ordre logique ; quelques informations manquent encore de précision.	Le résumé est clair ; les informations sont précises et suivent un ordre logique adéquat.	Le résumé présente un raisonnement logique finement articulé, des informations claires.
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

II. EXPERIMENTATION MENÉE

Objectifs de l'expérimentation

- Tester la validité écologique de l'épreuve
- Définir le lien épreuve standardisée/notre épreuve
- Analyser la corrélation inter-juges

Description de l'expérimentation

- **Public** : 51 étudiants allophones (La Sorbonne)
- **Nationalité** : 17 nationalités (dont 6 hors-UE)
- **Cursus suivi** : 18 en préparation Master Sciences humaines et sociales - 33 en programme Erasmus
- **Données préalables**: niveau TEF

- **Temps imparti** : 2h30min
- **Sujet** : « La conduite de réunion »

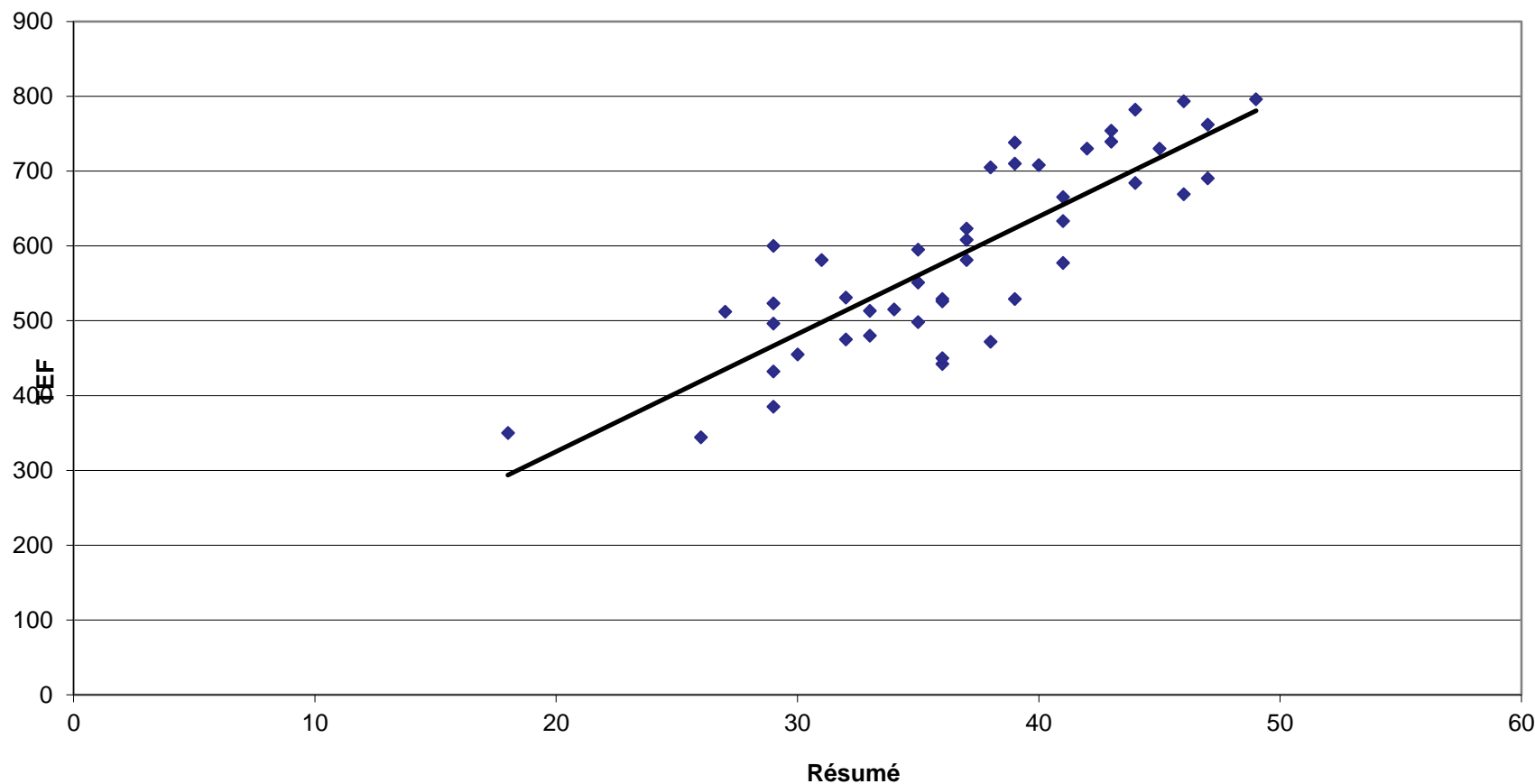
- **Evaluation des résumés**: simple puis multiple

Résultats obtenus

➤ Corrélation TEF/Tef-académique

Relation entre le score au TEF et le score au résumé

$$y = 15.703x + 11.204$$
$$R^2 = 0.7027$$



Multiple-corrections

■ Juges :

4

■ Nombre de copies:

40

Compétence communicatives (/10)

1. Complétude et respect des consignes

C1. Complétude

Le texte est manifestement incomplet ou ne prend pas la forme d'un résumé	0
Le texte est presque complet	1
Le texte est un résumé complet	2

2. Adéquation du résumé proposé

C2. Fidélité au discours d'origine

Le résumé est trop éloigné du discours original pour restituer l'essentiel de la problématique.	0
Le résumé est en rapport avec le discours original mais plusieurs idées importantes sont omises.	1
Le résumé présente les informations importantes mais aussi quelques informations accessoires ou répétitives.	2
Le résumé présente fidèlement les informations importantes du texte original.	3

C3. Compréhension

Le résumé comporte trop d'erreurs d'interprétation.	0
Le résumé comporte plusieurs erreurs d'interprétations.	1
Le résumé comporte une ou deux erreurs d'interprétation.	2
Le résumé présente toutes les idées sans erreurs d'interprétation.	3

C4. Objectivité

Le résumé comporte des marques de l'enseignant, des connaissances personnelles et des marqueurs de subjectivité.	0
Le résumé comporte des marques de subjectivité ou des connaissances personnelles.	1
Le résumé présente le texte original sans ajouts ou marques de subjectivité.	2

Relations entre les juges

Statistiques pour chaque juge

	<i>Moyenne</i>	<i>Ecart-type</i>	<i>N</i>
<i>Juge1</i>	38,05	10,451	40
<i>Juge2</i>	28,90	11,784	40
<i>Juge3</i>	39,50	10,375	40
<i>Juge4</i>	39,70	13,883	40

Matrice de corrélation inter-juges

	<i>Grille initiale</i>	<i>Juge1</i>	<i>Juge2</i>	<i>Juge3</i>
<i>Juge1</i>	,748	x	x	x
<i>Juge2</i>	,737	,673	x	x
<i>Juge3</i>	,773	,836	,637	x
<i>Juge4</i>	,756	,790	,669	,811

Degrés d'accord par critères

- Accords calculés entre 2, 3 et 4 juges
- Degrés d'accord s'étendent de -0,2 à 1
- Accords les plus élevés dans la partie linguistique
- Deux critères obtiennent un faible degré d'accord
- 1 juge semble moins en accord dans les points qu'il attribue

III. PERSPECTIVES

Bilan de l'expérimentation

- Réception positive de l'épreuve auprès des étudiants
- Lien niveau de français/réussite à l'épreuve
- Nécessité d'améliorer l'outil d'évaluation:
 - *modifiant les descripteurs des critères ayant obtenus le plus faible score d'accord*
 - *proposant un guide d'utilisation de la grille critériée*

Perspectives et travaux en cours

- ✓ Tester la nouvelle grille modifiée:
 - Test de la nouvelle grille auprès du même groupe de juges et des mêmes copies
 - Test de la nouvelle grille sur un nouveau lot de copies d'étudiants allophones

- ✓ Tester l'influence du sujet (lié à la discipline):
 - Expérimentation auprès des étudiants en 1ère année de médecine (2 tests et inversion des sujets)

- ✓ Comparer 3 tests de français:
 - Expérimentation auprès d'étudiants en 1ère année de médecine: comparaison entre les résultats obtenus

Ressources bibliographiques

- Almoossa S. (2013). *Are IELTS and CEFR enough indicator of students success in academic study?* Poster session presented at the Language Testing in Europe : time for a new framework ? Congress, Antwerp.
- Arrêté du 21 novembre 2003 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000797294&dateTexte>
- Arrêté du 30 mai 2013 : <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027481305>
- Bouchard R. et Parpette C. (2012). Littéracie universitaire et orolographique : le cours magistral entre écrit et oral. *Revue Pratiques*, 153.
- Coulon A. et Paivandi S. (2003). Rapport pour L'Observatoire de la Vie Étudiante : Les étudiants étrangers en France: l'état des savoirs.
- Décret n° 71-376 du 13 mai 1971 relatif à l'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel indépendants des universités. <http://www.legifrance.gouv.fr/>
- Defays J-M., Maréchal M., Mélon S. (2000). La maîtrise du français : Du niveau secondaire au niveau supérieur. Bruxelles : De Boeck.
- Mangiante J-M. et Parpette C. (2011). Le français sur objectif universitaire. Grenoble : Presse Université Grenoble.
- Romainville M. (1997). Peut-on prédire la réussite d'une première année universitaire ? *Revue française de pédagogie*. Volume 119, 1997. Pp81-90.
- Van Raemdonck D. (2000) « Le français comme compétence transversale : échec d'une procédure acquisitionnelle ? », dans Defays, J.-M. — Maréchal, M. — Mélon, S. (éds), Actes des journées d'études 'La maîtrise du français du niveau secondaire au niveau supérieur' (Liège 22-23 mai 1998), Louvain-la-Neuve, De Boeck Université, p. 127-140.